

Reflots ^{N°192}



www.mairie-vaux-le-penil.fr

Le magazine de la Ville de Vaux-le-Pénil - Avril 2015



Au Parc d'activités, grands groupes et petites entreprises

Dans ce numéro...



Opération "Sac Ados" p.3



La Bourse aux plantes :
3^{ème} édition p.6



Le refuge SPA vous
ouvre ses portes p.6



Nos basketteurs ont du talent

Les minimes de l'AS Basket de la Mare aux Champs ont remporté la finale départementale qui a eu lieu le 4 mars au gymnase Ladoumègue. Voilà désormais nos champions en compétition académique. De gauche à droite : (en haut) Monsieur Philips, Julien Prunier, Ethan Koua, Nicolas Poilane, Monsieur Dudon ; (en bas) : Mathieu Thery, Lucas Despret, Alexis Bourgis.



Collégiens et mini-entrepreneurs

Bat'house, tel est le nom de la mini-entreprise créée avec le soutien d'Entreprendre pour Apprendre par 18 élèves de 3^{ème} du collège de la Mare aux Champs. Au cours de l'assemblée générale du 10 mars, ils ont présenté leur projet de production de maisons en bois destinées à accueillir des pipistrelles, une espèce protégée de chauves-souris nocturnes. En vente en écrivant à dp3.lmac@laposte.net ou en appelant le 01 60 56 50 90.



Forum Santé Jeunesse

Le service municipal Jeunesse, le foyer de jeunes travailleurs de la Passerelle et le Centre d'Information Jeunesse de Seine-et-Marne ont organisé le 16 mars un Forum Santé à destination des jeunes de 16 à 25 ans. Équilibre alimentaire, dangers des addictions, conduites à risque, contraception étaient autant de sujet abordés.



Exposition de Loisirs et Création

Du 14 au 29 mars à l'Arcature, le club pénivauxois a consacré son exposition printanière à Sonia Delaunay, l'une des grandes figures de l'art moderne. Les visiteurs ont pu admirer la dextérité des élèves de l'atelier de peinture de Loisirs et Création, qui ont admirablement reproduit les couleurs vibrantes des tableaux de leur inspiratrice.



Commémoration du 19-Mars 1962

La Ville de Vaux-le-Pénil et la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) ont commémoré le 53^{ème} anniversaire du 19-Mars 1962. À cette date et suite aux accords d'Évian, le général Ailleret a proclamé le cessez-le-feu en Algérie qui a marqué la fin d'une guerre de près de 8 ans.



Jean-Luc Béato et Thierry Courtet à l'honneur

Jean-Luc Béato (à gauche), le charcutier-traiteur du centre commercial du Moustier a remporté l'Oreille d'Or de la Coupe de France du fromage de tête, récompense qui lui a été remise le 15 mars à Champigny-sur-Marne... Quant à Thierry Courtet (à droite), le boucher du centre-ville, il a reçu le Talent d'Île-de-France 2014 octroyé par le CERVIA (Centre Régional de Valorisation et d'Innovation Agricole et Alimentaire). Félicitations à tous deux.



Travaux sur les canalisations

Ils concernent le réseau d'assainissement et celui de l'eau potable. Les riverains seront avisés par courrier des inévitables gênes provoquées par ces travaux.



En prévision des travaux de **réhabilitation du réseau d'assainissement** programmés par la Communauté d'Agglomération, une intervention de curage des canalisations et d'inspection par caméra est prévue durant la semaine du 20 au 26 avril. Six rues sont concernées : la rue de la Planche, la rue des Rechèvres, la rue des Carouges, la rue de la Libération, la rue du Moustier et la rue de la Montagne Sainte Gemme. Prévoir notamment de très temporaires modifications de la circulation automobile.

Par ailleurs, le programme de **suppression des branchements d'eau potable en plomb** se poursuit. D'avril à mai, il s'applique aux rues de Crespy, des Belles Vues, des Chanois et des Grisonnières. Des coupures d'eau se produiront inévitablement durant ces travaux. Les riverains seront prévenus par courrier 48h00 à l'avance. Tout sera mis en œuvre pour minimiser la gêne occasionnée. En cas d'urgence, vous pourrez contacter le service d'astreinte de la société Véolia, responsable de ces travaux, au 09 69 36 04 00.

Branchements en plomb : suppression d'ici à 2018

Conformément à une directive européenne qui limite à 10 microgrammes par litre la teneur en plomb de l'eau potable, les branchements faits en ce métal sont progressivement éradiqués du réseau et remplacés par des matériaux plastiques. Les pouvoirs publics entendent ainsi protéger la santé de tous, particulièrement celle des jeunes enfants.

À Vaux-le-Pénil, le programme de remplacement a débuté en septembre 2014 et se prolongera jusqu'en 2018. Au total, les 801 branchements en plomb du domaine public seront supprimés, charge aux particuliers de faire éventuellement de même à leur domicile (seuls les logements les plus anciens sont concernés, la pose de branchements en plomb ayant été interdite en 1960).

Délégué du service municipal de l'eau, la Société des eaux de Melun (Véolia) a missionné l'entreprise COPRED en 2014-2015 pour qu'elle réalise les travaux de réhabilitation du réseau. Les interventions à proximité des écoles et des bâtiments communaux ont lieu pendant les vacances scolaires.

"Sac Ados" : le coup de pouce "vacances" des 16-23 ans

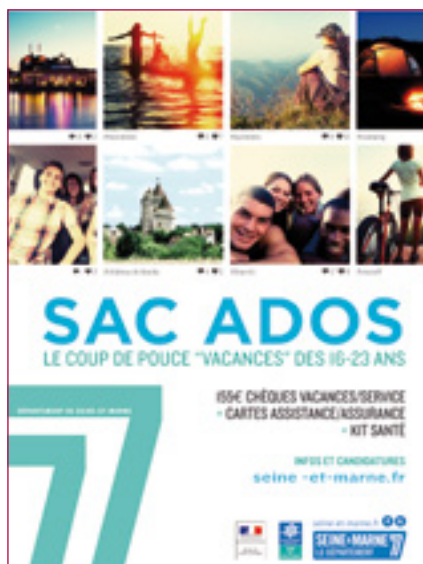
Dispositif mis en place par le Conseil général. Le service municipal Jeunesse accompagne les candidats (01 64 71 91 20).

En 2014, plus de 800 jeunes Seine-et-Marnais sont partis en vacances grâce à l'opération "Sac Ados". Ce dispositif apporte une aide financière et un accompagnement dans la préparation des séjours.

Pour quel type de vacances ? Randonnée ou détente, ville, plage ou montagne... Le dispositif vous aide, quelles que soient vos envies de vacances, du 1^{er} juillet au 27 septembre 2015. Votre séjour doit comprendre 4 jours et 3 nuits minimum en France ou dans un pays de l'Union Européenne, et se dérouler de manière totalement autonome (sont exclus les séjours en pension complète ou en famille par exemple). D'autre part, "Sac Ados" concerne uniquement les séjours à plusieurs personnes (deux minimum).

Qu'est-ce qu'on trouve dans un "Sac Ados" ? Ce pack pratique et individuel comprend un sac de voyage de grande contenance, une trousse de premier secours, 155 € de chèques vacances et services pour l'alimentation utilisables uniquement en France, une carte internationale assistance rapatriement, une carte d'assurance responsabilité civile, un kit prévention sida, de la documentation santé et sécurité routière.

Où s'adresser pour organiser son projet vacances ? Au service municipal Jeunesse, à la Ferme des Jeux. Un animateur vous accompagnera dans la préparation de votre projet : choix de la destination, mode de transport, type d'hébergement, conseils pratiques... Puis il remplira avec vous le dossier de candidature, à envoyer au plus tard début juin. La remise des "Sacs" aura lieu à la fin juin. **Renseignements : 01 64 14 72 73 / 01 64 39 60 70 / 01 64 71 91 20.**



Grande soirée des collégiens

**Vendredi 17 avril
de 20h00 à 23h00
au Manège
de la Ferme des Jeux.**

C'est les vacances et c'est le printemps ! Pour la 5^{ème} année consécutive, le service municipal Jeunesse convie les collégiens à une grande soirée dansante. Des invitations seront distribuées aux élèves de la Mare aux Champs ; pour les jeunes scolarisés dans un autre collège, des cartons seront disponibles à l'accueil de la Ferme des Jeux à partir du 1^{er} avril. Attention : le nombre de places étant limité à 350, les participants devront déposer un coupon-réponse dans une urne, au collège de Vaux-le-Pénil ou à la Ferme des Jeux, au plus tard le 13 avril.

Le tarif d'entrée est fixé à 1 €. Les membres du Conseil Municipal des Jeunes vendront des gâteaux sucrés et salés au Manège. Les bénéfices de cette soirée seront reversés au Centre Indépendant d'Éducation des chiens guides d'aveugle, qui a élu domicile dans notre commune et que le CMJ soutient durant toute cette année. Pour être solidaires tout en s'amusant, venez à la méga-teuf du 17 avril !

Renseignements : 01 64 71 91 20



Numéros de téléphone et renseignements utiles



- **Horaires mairie (8, rue des Carouges) :**
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le samedi de 9h00 à 12h00 (CN identité, accueil).
Standard : 01 64 71 51 00 (urgence 24h/24).
Courriel : accueil@mairie-vaux-le-penil.fr
- **Police municipale :** 01 64 71 91 60.
Courriel : police.municipale@mairie-vaux-le-penil.fr
- **Commissariat de police de Melun (24h sur 24) :**
01 60 56 67 77
- **Urgence sapeurs-pompiers :** 18
SDIS Vaux-le-Pénil : 01 64 83 52 50
- **Médecins de garde :** 08 00 28 04 56
- **Médecins d'urgence :** 08 25 82 65 05
- **Urgences hospitalières :** 01 64 71 60 00
- **Centre anti-poison :** 01 40 05 48 48 ou 01 40 05 45 45
- **Urgence gaz :** 08 00 47 33 33
- **Urgence électricité :** 08 10 33 31 94

Accessibilité des handicapés : un délai supplémentaire

Les établissements recevant du public (bâtiments municipaux, établissements scolaires, commerces, cabinets libéraux, boutiques d'artisans...) doivent être aux normes d'ici à 2018. La Ville a déjà rendu accessible la plupart de ses locaux.

La loi du 12 février 2005 a imposé aux établissements recevant du public, qu'ils soient privés ou qu'ils dépendent de l'État ou d'une collectivité territoriale, d'être accessibles à tous d'ici à 2015. Or un nombre important d'établissements n'a pu être mis aux normes.

Aussi, une ordonnance gouvernementale promulguée le 26 septembre 2014 accorde un nouveau délai aux intéressés : ceux qui déposent un dossier dans la cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) **avant le 27 septembre 2015** bénéficieront de 3 ans supplémentaires pour réaliser les travaux nécessaires. Le propriétaire ou gestionnaire doit cependant s'engager clairement au cours de ces trois années, en précisant le phasage des travaux et les moyens financiers mobilisés à cet effet. Les dispositions précises sont stipulées dans le texte réglementaire.

Le dossier Ad'AP avec la demande d'autorisation des travaux est transmis et soumis à l'approbation de la commission consultative départementale. De leur côté, les services de l'État accompagnent et conseillent les titulaires du dossier à travers les "correspondants accessibilité".

Important : les établissements déjà aux normes doivent déposer une attestation d'accessibilité dans les plus brefs délais - initialement prévu au 1er mars 2015.

Renseignements : www.accessibilite.gouv.fr ou service municipal Urbanisme au 01 64 10 46 91, ou bureau d'études au 01 64 10 46 97.

Handicap : la responsabilité de chacun

Faciliter la vie des personnes à mobilité réduite est l'affaire de tous. Des pouvoirs publics bien sûr, à tous les échelons de compétence. À Vaux-le-Pénil, la plupart des bâtiments communaux sont accessibles aux handicapés (Mairie, Arcature, Ferme des Jeux, Espace F. Mitterrand, Buissonnière, ...), ne restent à adapter que quelques locaux associatifs.

Commerçants, artisans et professions libérales recevant du public ont la même obligation. Les nouvelles dispositions réglementaires leur accordent un délai supplémentaire de 3 ans pour exécuter les travaux (voir ci-dessus).

Soulager dans leur vie quotidienne les personnes à mobilité réduite ou malvoyantes est aussi de la responsabilité des particuliers : en respectant les places de stationnement qui leur sont réservées, en ne stationnant pas sur les trottoirs pour laisser libre le passage, en taillant et élaguant les haies de sa propriété, en rangeant les poubelles devant chez soi pour qu'elles ne constituent pas un obstacle au passage des piétons, ...

Seniors : pour être bien dans son assiette

Un atelier de 5 séances en mai-juin proposé par le CLIC Rivage.

Maintenir une alimentation équilibrée, faire ses courses sans se ruiner, rester en forme, découvrir de nouvelles saveurs, mettre la main à la pâte... Le CLIC Rivage et Prévention Retraite Île-de-France proposent 5 séances fort instructives autour de l'alimentation aux retraités de plus de 60 ans.

Une réunion de présentation aura lieu mercredi 6 mai de 10h00 à 11h30 à la Maison des Associations. On pourra s'y inscrire à l'atelier moyennant une participation de 20 € (déjeuner inclus lors de la dernière séance).

Renseignements : 01 64 52 24 48 ou 01 64 71 51 19.



Les brèves de Marianne

Le plan Vigipirate prolongé. Suite aux attentats meurtriers des 7, 8 et 9 janvier à Paris, Montrouge et Vincennes, le Premier ministre avait relevé en Île-de-France le plan Vigipirate au niveau le plus élevé, «Alerte attentat». Ce dispositif étant maintenu jusqu'à nouvel ordre, le stationnement reste pour l'heure interdit devant les écoles et les crèches de la commune.

Accueil de la Maison des Associations. Accueil physique du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 (prise de rendez-vous possible à un autre horaire) ; accueil téléphonique de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (01 64 71 51 92).

Déjections canines. Rappelons qu'elles ne sont admises que dans les caniveaux ainsi que dans les espaces naturels non aménagés et non entretenus par la commune. Elles sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics aménagés et entretenus par la commune (parc François Mitterrand, parc de loisirs de la Buissonnière, pourtour du lac, square du 19-Mars, square Beuve et Gantier, parc de Schwieberdingen). Les contrevenants s'exposent à une amende de 35 euros.

Les rendez-vous de l'Arcature : programme d'avril

Renseignements et réservations : 01 64 71 51 46. Inscription indispensable pour toutes les activités. Programme détaillé à l'accueil de l'Arcature.

Les contes du mercredi

► Le 1^{er} avril à 10h30 : "Les mercredis de Lolo".

Café Jeunes Parents

► Vendredi 3 avril de 9h30 à 11h00 : "Initiation aux transvasements".
► Vendredi 10 avril de 9h30 à 11h00 : "Atelier de portage".

Jeux et partage

► Mercredi 1^{er}, 8 et 15 avril de 14h30 à 16h30 : "Initiation au jeu d'échecs" avec Xavier Durand.
► Vendredi 3 avril de 20h30 à 22h00 : soirée "TIME'S UP" en famille.
► Mercredi 15 avril de 15h30 à 17h30 : "Initiation aux jeux traditionnels" (petits chevaux, jeu de l'oie, domino...).
► Mercredi 22 avril de 14h30 à 16h30 : après-midi SCRABBLE®.
► Vendredi 24 avril de 14h30 à 16h30 : "À vos cartes... jouez", initiation au tarot.

Marche nordique

► Samedi 11 avril de 9h00 à 11h30, rendez-vous à la Buissonnière.

Café Parents

► Vendredi 10 avril de 20h00 à 21h30 : "L'éducation intergénérationnelle - Quelle place pour les grands-parents ?", animé par Odile Fardeau, psychologue.

Atelier "Faire soi-même"

► Samedi 11 avril de 14h30 à 16h30 : fabrication de cadeaux gourmands.

Mercredis de la Bricol'

► Le 15 avril de 14h30 à 16h30 : atelier vannerie, fabrication d'une mangeoire à oiseaux.

Mon Pot'Âgé

► Mardi 14 avril de 14h30 à 16h30 : création de compositions d'intérieur.
► Mardi 28 avril de 14h30 à 16h30 : décoration originale de pots à plantation.

La Grainothèque est à votre disposition pour partager semences et graines.

Conte pyjama

► Vendredi 17 avril de 19h30 à 20h15 : l'histoire du soir pour les enfants de 4 à 5 ans accompagnés de leurs parents et de... leur doudou.

Atelier diététique (en partenariat avec la Maison du Diabète de Melun)

► Mardi 21 avril de 14h00 à 16h00 : "Apprendre à bien manger en se faisant plaisir", atelier animé par une diététicienne.

Matinée récréative

(en partenariat avec VLP Basket)

► Mercredi 22 avril de 10h00 à 12h00, concours intergénérationnel de Wii Bowling.

Trico'thé : tous les vendredis de 14h00 à 18h00 (hors vacances scolaires).

EXCEPTIONNEL ! "Clinique des doudous", vendredi 3 avril de 14h00 à 18h00. Un gros malheur, un petit bobo ? Nos tricoteuses du vendredi sont là pour offrir une deuxième vie aux fidèles compagnons de nos enfants ! Contactez-nous !

Au Parc d'activités, grands groupes et petites entreprises

L'ex-zone industrielle accueille autant des sociétés de taille internationale - Schlumberger, Véolia, Sade, ... - que des petites et moyennes entreprises et même de "jeunes pousses de l'activité économique".

Schlumberger : formation d'excellence à Vaux-le-Pénil



Beffroi du Parc d'activités, fièrement dressé dans le quartier des Justices, un derrick s'offre au regard souvent étonné des automobilistes. La ruée vers l'or noir passerait-elle par Vaux-le-Pénil ? Pas vraiment, mais une pièce maîtresse de l'une des plus grandes entreprises de l'industrie pétrolière se trouve sur le territoire communal : le "Schlumberger Europe Learning Center", le centre de formation européen de ce géant mondial.

"Schlum", comme l'appellent familièrement les vieux briscards de la prospection, emploie 120 000 personnes dans plus de 100 pays. Fondée en 1926 par deux Alsaciens, les frères Conrad et Marcel Schlumberger, grâce à leurs idées innovantes pour détecter différents types de roches par conductivité électrique, la société s'est spécialisée dans les services pétroliers (études sismiques, exploration des réserves, techniques de forage, etc.). Son siège est à Houston depuis que ses actionnaires de référence sont des investisseurs américains.

Un taux de réussite exceptionnel

La multinationale dispose de cinq centres de formation interne de par le monde, dont celui de Vaux-le-Pénil, ouvert après travaux en 2004 sur le site de l'ancienne entreprise Flopétrole. L'emplacement de 35 000 m² comporte 8 000 m² de bâtiments (salles de cours, laboratoires, restaurant...). Trois puits de 800 mètres de profondeur ont été creusés pour permettre aux étudiants de pratiquer dans des conditions réelles les multiples techniques de l'exploitation pétrolière, y compris off-shore. Mais toute manœuvre n'est que simulation, et le groupe a pris les précautions nécessaires pour limiter les nuisances et éviter les risques de pollution.

Une fois franchi le portail de la rue Einstein, l'anglais devient la langue commune. C'est donc un staff d'une cinquantaine de personnes que dirige Mostéfa Laroussi, docteur en micro-électronique. L'équipe d'enseignants et d'encadrants accueille chaque semaine de 250 à 350 étudiants - d'une cinquantaine de nationalités, tous salariés de Schlumberger - dont le cycle de formation dure en moyenne un petit mois et qui ont plus d'une fois durant leur carrière l'opportunité d'améliorer ainsi leur savoir-faire. Dans tous les métiers du pétrole.

« 70% de notre enseignement est destiné à la pratique, insiste Mostéfa Laroussi, dont une partie en application de scénarios opérationnels, semblables aux situations réelles ». Double fierté du directeur : le taux de réussite de ses étudiants, puisque 2% seulement ne remplissent pas les objectifs de leur programme de formation ; et leur taux de féminisation, 25%, « très élevé pour une profession où il n'y eut pendant longtemps que des hommes ». La prochaine fois que vous mettez de l'essence dans le moteur de votre voiture, dites-vous bien que Vaux-le-Pénil y est un peu pour quelque chose...

Hôtel d'entreprises St Just : des locaux et des conseils

Quelle diversité ! Une productrice de chips bio y côtoie un bureau d'études spécialisé dans le matériel optique pour les forces armées, un agent littéraire voisine avec une société de nettoyage des fins de chantier... Au total, une quarantaine d'entreprises - certaines n'employant que leur créateur, d'autres faisant travailler des dizaines, voire des centaines de personnes à travers la France - occupent le bâtiment de 3 200 m² de la rue du Maréchal Juin, situé sur un terrain clos et sécurisé.

Au commencement était la volonté d'un homme, Daniel Jossier, un Pénivauxois dynamique et habité par l'esprit d'entreprise. Pour installer deux sociétés qu'il a fondées, il rachète en 2002, via un groupe bancaire crédit-bailleur, le bâtiment ultramoderne construit dix ans auparavant par le groupe Corning. Dans l'obligation, au bout de 6 mois, de mettre fin à l'une des deux activités, il décide aussitôt de consacrer l'espace vacant à une pépinière d'entreprises.

Des locaux, mais pas que...

Les grandes salles originelles sont cloisonnées en locaux - bureaux et espace de réunion, allant de 8 m² à 300 m². Avec trois autres personnes, Daniel Jossier propose différents services à ses locataires : secrétariat, permanence téléphonique, domiciliation, aide au développement... « Je mets à la disposition des chefs d'entreprise de l'Hôtel St Just le réseau professionnel que j'ai tissé au fil des années ; fort de mon expérience et de ma connaissance de notre territoire, je donne des conseils à celles et ceux qui débutent, je les accompagne tout le temps nécessaire ; c'est aussi important que la location des bureaux ».

« Cet Hôtel d'entreprises, je l'ai fait avancer pas à pas », se souvient-il en évoquant les débuts difficiles, sans financement, avec le bouche à oreille comme toute publicité, la Chambre de commerce et la Ville de Vaux-le-Pénil pour tous soutiens. Mais grâce à sa ténacité, Daniel Jossier est allé de l'avant. Ses atouts : un tarif de location exceptionnellement bas, le lieu privilégié d'implantation qu'est le Parc d'activités, 110 places de parking, et depuis juillet 2014, le passage au haut débit fibre optique sur Internet. « Sans oublier, précise-t-il, nos bonnes relations avec les élus locaux et les associations de chefs d'entreprise ».

Une dernière chose : il reste des places disponibles à l'Hôtel d'entreprises St Just. Avis aux amateurs... Renseignements et contact : www.entreprisesstjust.com et entreprises-stjust@orange.fr ou 01 64 39 60 81.



Parc repères

Créée en 1965, l'ex-zone industrielle est devenue Parc d'activités, sur lequel la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine exerce sa compétence.

136 hectares de superficie.

260 entreprises : 20% industrie, 20% BTP, 20% négoce, 30% services, 10% autres.

6 000 salariés, dont la moitié habite l'agglomération.

En 2015, ouverture du Pôle multiservices de l'avenue Saint Just et de l'Hôtel des Artisans de la Croix Besnard.

La Bourse aux plantes : 3^{ème} édition

Organisée par Méli Mélo Del Mundo et Ekow, samedi 11 avril de 14h00 à 19h00 et dimanche 12 avril de 9h30 à 16h00, au Château des Égrefins.



Le principe est simple : les personnes qui ont des plantes, des boutures, des fruits et légumes de leur jardin, peuvent venir les échanger, en découvrir d'autres et rencontrer des passionnés de botanique. On sait que jardiner est un plaisir, mais qui peut s'avérer coûteux, au printemps notamment avec l'achat de graines et de plants. Aussi la Bourse aux plantes offre-t-elle une bonne alternative.

Les particuliers exposants, comme les associations, sont les bienvenus aux Égrefins. De nombreuses animations accompagneront ce week-end vert, à l'instar de celles qui marquèrent les deux premières éditions : conseils de jardinage, préparation de cosmétiques à partir de produits naturels, quizz sur les fruits et légumes, dégustation de produits locaux... Même si vous n'avez rien à troquer, venez flâner et vous instruire !

Méli Mélo Del Mundo : la main verte et le cœur solidaire

Constituée il y a 4 ans à Vaux-le-Pénil, l'association Méli Mélo Del Mundo a pour objectifs de mener des actions solidaires et de soutenir les enfants défavorisés du monde entier. Outre la Bourse aux plantes, elle organise périodiquement des friperies où l'on peut échanger sa garde-robe (sans taches et sans trous) gratuitement ou à tout petits prix. Il en va de même pour les chaussures et accessoires, ainsi que pour les livres et les jouets. Un méli mélo avantageux et convivial.

Renseignements : www.mmdm.fr

Le refuge SPA vous ouvre ses portes

Le week-end des 23 et 24 mai de 10h00 à 18h00, au lieu dit "Les Prés Neufs", après le club d'éducation canine. Itinéraire détaillé sur <http://vauxlepenil.spa.asso.fr>

Responsable du refuge de Vaux-le-Pénil, le seul en Seine-et-Marne, Michèle Boulet constate qu'« il est difficile de convaincre une municipalité d'accepter la création d'un refuge SPA sur le territoire de sa commune, notamment à cause des nuisances sonores. Mais la Mairie de Vaux-le-Pénil a tout de suite été d'accord et nous avons pu ouvrir en 1996 ». Il est vrai que les installations sont situées loin de la ville, en pleine nature, entre le centre d'éducation canine et la fourrière.

L'équipe des Prés Neufs est constituée de quatorze salariés qui se répartissent les tâches administratives et le soin aux animaux. Une cinquantaine de bénévoles la renforce, sans compter les familles d'accueil chez lesquelles sont placés les "pensionnaires" qui requièrent une attention particulière.

Adopter un animal, c'est s'engager vis-à-vis de lui

Le refuge accueille et nourrit en permanence une moyenne de 250 chiens et chats. Les animaux ont tous les âges, de quelques mois à une dizaine d'années, toutes les tailles, il y a des mâles et des femelles. Chacun a son vécu, ce qui explique que certains soient en sauvetage (en raison de leur âge, d'un problème de santé connu, d'une mutilation ou tout simplement parce qu'ils sont présents au refuge depuis trop longtemps). Qu'ils arrivent par la fourrière, qu'ils aient été directement abandonnés au refuge par leurs propriétaires ou qu'ils aient été transférés d'un autre refuge, tous les pensionnaires reçoivent la même attention. Des vétérinaires les soignent, les vaccinent, et en général les stérilisent.

Devenir maître d'un chien ou d'un chat doit être un acte responsable, un engagement. C'est pourquoi le personnel du refuge guide les volontaires dans leur choix, en tenant compte de l'environnement matériel et familial qui entourera l'animal. Les petits hôtes à quatre pattes sont identifiés, vaccinés et stérilisés avant d'être remis à leurs nouveaux propriétaires. Il en coûte 150 € pour un chien, 90 € pour un chat. Alors n'hésitez plus : adoptez un animal, il vous rendra la vie plus belle.



Alain Carnejac nous a quittés



C'était un homme jovial et dynamique, ouvert sur les autres. L'annonce de son décès dans sa 64^{ème} année, dû à des complications infectieuses postérieures à un infarctus, a particulièrement ému le monde associatif où il occupait depuis 2009 la présidence du club de tennis de table. Sportif, Alain Carnejac l'était à plus d'un titre : pratiquant la course à pied, jusqu'à s'aligner au départ de marathons, il aimait aussi la natation, et bien sûr le ping-pong, dont il avait rejoint le club en 2003.

Mais ce retraité de France Télécom avait d'autres centres d'intérêt. Il lisait beaucoup et fréquentait assidûment la bibliothèque de l'Arcature, tout comme le cinéma de la Ferme des Jeux. Ce qui lui laissait quand même le temps de suivre des cours de conversation en anglais, seul membre masculin d'un groupe profondément attristé de sa disparition.

Solidaire et discret, Alain Carnejac répondait présent plusieurs fois par an à l'appel de l'Établissement français du sang de l'hôpital de Melun pour y effectuer des dons de plaquettes. Pendant la scolarité de ses deux fils, il s'était investi dans une association de parents d'élèves. Et avec son épouse, il programmait récemment des voyages à venir... Lors du Conseil municipal du 5 mars, Pierre Herrero, maire de Vaux-le-Pénil, a rendu hommage « au concitoyen et à l'ami », et présenté les condoléances de la Ville à ses proches.

Les brèves du commerce

"Paniers gagnants" au marché dominical. Les commerçants du marché de la Ferme des Jeux vous convient à une animation-jeu dimanche 12 avril, de 8h00 à 13h00. À gagner : des paniers de victuailles. À noter que depuis mars, un poissonnier en provenance de Dieppe est venu renforcer la marché de Vaux-le-Pénil, où l'on peut acheter des fruits et légumes, du miel, des produits de boucheries, différents types de pains et viennoiseries, etc.

Pâtisserie orientale au Moustier. L'ancien local de fleuristerie de ce centre commercial est désormais occupé par un atelier de préparation de pâtisserie orientale. Vente et dégustation sur place.

Budget de la CAMVS : les raisons de notre abstention

Lors du vote du budget 2015 de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (CAMVS), les élus de la Ville de Vaux-le-Pénil ont décidé, en accord avec la majorité municipale unanime, de s'abstenir.

À l'occasion du débat d'orientation budgétaire le 2 mars dernier, Pierre Herrero, maire de Vaux-le-Pénil et vice-président de la CAMVS, avait en effet détaillé plusieurs pistes d'économies ou de report de dépenses qui, cumulés à hauteur de 500 000 euros, auraient permis d'éviter une augmentation de la fiscalité pesant sur les ménages de la Communauté en 2015. Parmi celles-ci figuraient notamment la diminution des crédits d'études destinés au pôle gare dans l'attente d'une meilleure définition du projet, la réduction de la facture présentée par le Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères (SMITOM) à la CAMVS, la mise en vente d'actifs n'ayant pas ou peu d'utilité, la non prise en charge des frais de communication du musée de la gendarmerie ou encore la baisse de 10% - comme ce sera le cas cette année à Vaux-le-Pénil - des indemnités versées aux élus communautaires.

Mais si le président Louis Vogel s'est dit ouvert à l'examen de ces propositions, aucune n'a finalement été retenue dans le budget 2015.

Nous regrettons, et les représentants d'autres communes avec nous, que l'initiative portée par Vaux-le-Pénil soit restée lettre morte. Pourtant, les mesures que nous recommandions étaient aisément applicables tout en ne remettant aucunement en cause le fonctionnement de la CAMVS et la mise en œuvre de ses projets.

Malgré cette abstention, nous entendons rester pleinement partie prenante du développement de la Communauté d'Agglomération, avec pour seul objectif la défense des intérêts de l'ensemble de celles et ceux qui y habitent, au premier rang desquels les Pénivauxois.

Anselme Malmassari,
Premier maire adjoint, conseiller communautaire
pour le groupe "Se rassembler pour Vaux-le-Pénil".

Transition énergétique : agir vite !

Le Conseil européen a adopté un plan climat-énergie qui comporte notamment un objectif de baisse de 40% de ses émissions de CO2 d'ici 2030, avec l'ambition d'une diminution de 80% d'ici 2050.

Force est de constater que le calendrier et le rythme de baisse des émissions de CO2 concentrent l'essentiel des efforts sur la période 2030-2050.

Pourtant il y a urgence à appliquer dès maintenant un rythme plus soutenu d'autant que la France devrait jouer un rôle majeur lors de la prochaine conférence internationale sur le climat qui se tiendra à Paris fin 2015.

En plus de la volonté de réduire les émissions de gaz à effet de serre, ce sommet abordera aussi les défis essentiels de la transition énergétique que sont le développement des énergies renouvelables (créatrices de nouveaux emplois) et les économies d'énergie.

Dans ce domaine, les communes devraient travailler à la mise en place d'alternatives permettant une diversification des ressources énergétiques mais surtout à réduire les factures d'énergie pour les habitants comme par exemple en ayant une politique de construction d'éco-quartiers comportant des logements basse consommation dotés de labels de haute qualité environnementale.

Il serait écologiquement responsable que les projets de nouvelles constructions envisagées à Vaux-le-Pénil soient novateurs et soient une réelle alternative aux constructions traditionnelles. Vaux-le-Pénil se doit d'être une ville responsable, ambitieuse et soucieuse des problèmes écologiques.

Patricia Rouchon, Jean-Louis Masson
"Vaux-le-Pénil citoyen, humain et solidaire"
Groupe de la majorité municipale
soutenu par le PCF-Front de Gauche
p.rouchon@mairie-vaux-le-penil.fr
jl.masson@mairie-vaux-le-penil.fr

La vérité sur les impôts

Premier constat

La frénésie fiscale du gouvernement a créé une instabilité particulièrement nocive pour l'investissement et la confiance.

En trois ans, 103 impôts ont été créés ou augmentés et 48 ont été supprimés ou baissés.

Deuxième constat

Jamais un président de la République n'a autant taxé les Français.

En trois ans, plus de 90 milliards d'euros supplémentaires cumulés ont été prélevés :

- 80,9 milliards d'euros sur le pouvoir d'achat des ménages.
- 9,4 milliards d'euros sur la capacité de financement des entreprises.

Après le Danemark, la France est le pays européen où les impôts sont les plus élevés : chaque année, les pouvoirs publics prélèvent 150 milliards d'euros de plus qu'en Allemagne !

Troisième constat

Loin des vibrants discours sur la finance ennemie, François Hollande a concentré ses hausses d'impôts sur les classes moyennes et sur le travail.

Au premier rang des victimes du massacre fiscal socialiste, on trouve :

- **Les familles**, avec la destruction méthodique du quotient familial.
- **Les emplois à domicile**, entraînant une baisse de l'activité et une hausse du travail au noir.
- **Les salariés faisant des heures supplémentaires**. Loin des grands discours devant le Medef, l'idéologie socialiste reste la même dans les faits : « travailler moins pour perdre tous ensemble ».

Comble de l'incompétence : ces hausses records n'ont même pas permis au gouvernement socialiste de réduire les déficits et la dette. Au contraire, Manuel Valls se trouve réduit à mendier des délais supplémentaires à Bruxelles pour ramener le déficit à 3% du PIB.

Face à la réalité du désastre économique dans lequel François Hollande a conduit notre pays, le gouvernement tente de vendre aux Français une « pause fiscale » jusqu'à la fin du quinquennat. Mais **il est déjà trop tard : la France a perdu une place au classement des économies mondiales et nous profitons moins que les autres pays de la reprise économique.**

"Un nouvel élan pour Vaux Le Pénil".

Pierre Herrero, maire de Vaux-le-Pénil, reçoit les Pénivauxois le samedi en mairie sur rendez-vous. Merci de contacter Martine Busato au 01 64 71 51 02 ou martine.busato@mairie-vaux-le-penil.fr.

État civil

Naissances

Février 2015

- Djessim, Belaïd SMÂALI né le 9 février 2015
- Louis, Alexandre GUIÉBA né le 22 février 2015
- Cléa, Maéva DE ALMEIDA née le 24 février 2015

Mars 2015

- Lisa, Anne-Marie, Danièle CULAS née le 3 mars 2015
- Paul, Antoine, Patrick ROBERDEAU né le 5 mars 2015

Mariages

Février 2015

- Laure MANGIN et Romain MOINE mariés le 7 février 2015 (erratum)

- Ariane RUFENACHT et Jonathan CHEVALIER mariés le 21 février 2015

Décès

Février 2015

- M. Pierre, René, Maurice DENIMAL décédé le 8 février 2015
- M. Alain, Maurice, Marcel CARNEJAC décédé le 18 février 2015
- M. Michel, Pierre CHOLET décédé le 23 février 2015

Mars 2015

- M^{me} Gisèle, Marie, Françoise LE HIR veuve LE PEUTREC, décédée le 8 mars 2015

En ville en bref

Loto du Centre Indépendant d'Éducation (CIE) des chiens guides d'aveugles. Dimanche 12 avril à partir de 14h00 à la Maison des Associations. Nombreux lots à gagner : un téléviseur, une couette, une cafetière, etc. Le CIE, dont le siège est à Vaux-le-Pénil, remet chaque année gratuitement de 8 à 10 chiens guides à des déficients-visuels. Mais la formation de ces animaux coûte cher : aussi le Centre compte-t-il sur votre générosité et vous invite à participer à son lotto de printemps.

Café des aidants. Les prochains se tiendront samedi 11 avril : *Comment faire pour que mon proche accepte une aide extérieure ?*, et samedi 9 mai : *Qu'apprend-on en étant aidant ?* À l'Astrolabe de l'Astrocafé, Île Saint-Étienne, Melun. Renseignements : 01 64 52 24 48.

Ne pas nourrir les animaux sauvages. L'association "Les Amis de la forêt de Fontainebleau" met en garde les usagers et riverains des massifs forestiers contre la tentation de fournir de la nourriture aux animaux sauvages. En effet, cet apport altère le caractère sauvage de certains animaux, en particulier les sangliers, au point de modifier leur comportement et de les inciter à s'aventurer hors de leur milieu naturel. Ce qui peut provoquer des accidents de la route et entraîner des dégradations de biens publics ou privés.

Nouvelles modalités d'accueil à la CAF de Melun. Les allocataires peuvent désormais accéder à un espace "libre service" équipé d'ordinateurs connectés au site www.caf.fr ; ils peuvent les utiliser librement ou être guidés par des conseillers. Si une réponse ne peut pas être apportée par le site, les allocataires sont orientés vers un rendez-vous dans des bureaux garantissant la confidentialité des entretiens.

Atelier de méditation de Pleine Présence. Il aura lieu mercredi 15 avril de 19h00 à 20h30 à la Maison des Associations. Informations et inscription au 06 37 77 63 03 ou couleurpassion77@numericable.fr

EXPOSITION PHOTO

"Regards"

Jusqu'au 23 mai

À l'Arcature (horaires d'ouverture)

Photographies et textes de Michel Lambard.

« J'aime les pays où les minorités ethniques sont fortes : toute la Cordillère des Andes, surtout la Bolivie et l'Équateur, mais aussi le Guatemala, et de l'autre côté, l'Asie du Sud-Est et les minorités au sud de la Chine, le Laos, l'Indonésie et les peuples tibétains : Zanskar, Népal, Bhoutan... »

Renseignements : 01 64 71 51 46



Mercredi 8 avril de 19h00 à 20h30

Conférence (Cycle "Le monde d'après. Une autre histoire de l'utopie")

Les utopies de l'Égalité (de Robespierre et Mao à Star Wars)

Petit Théâtre de la Ferme des Jeux

Par Gérald Garutti, directeur de la compagnie C(h)aracteres

Entrée libre sur réservation à contact@characteres.com

Vendredi 10 avril de 10h00 à 16h00

Braderie solidaire du Secours Populaire

Maison des Associations

Vêtements neufs, chaussures, articles de bazar à des prix très abordables.

Renseignements : 01 64 39 88 70

Samedi 11 avril (14h00 - 19h00) et dimanche 12 avril (9h30 - 16h00)

La Bourse aux plantes (voir p.6)

Château des Égrefins

Proposée par Méli Mélo Del Mundo et Ekow

Renseignements : www.mmdm.fr



Dimanche 12 avril à 14h00 (ouverture des portes à 12h30)

Loto du Centre Indépendant d'Éducation des chiens guides d'aveugles

Maison des Associations

Nombreux lots à gagner : téléviseur, cafetière, couette, etc.

1 carton : 4 € / 3 cartons : 10 € / 7 cartons : 20 €.

Petite restauration sur place. Renseignements : 01 74 82 57 64

CINÉ-MARDI

Mardi 14 avril à 14h00

Le Dernier loup (VF)

Cinéma de la Ferme des Jeux

Aventure / France, Chine / 1h55 / 2015

Un film de Jean-Jacques Annaud, avec Feng Shaofeng, Shawn Dou, Ankhnyam Ragchaa, ...

1969. Chen, un étudiant de Pékin, est envoyé en Mongolie-Intérieure afin d'éduquer une tribu de bergers nomades. Mais c'est lui qui va beaucoup apprendre sur la vie dans cette contrée infinie, et sur la créature la plus crainte et vénérée des steppes : le loup. Il capture un louveteau afin de l'appivoiser. Mais un représentant régional de l'autorité centrale décide d'éliminer tous les loups de la région.

Renseignements : 01 64 71 91 20



Mercredi 15 avril à 20h00

Bœuf jazz et musiques actuelles

Petit Théâtre de la Ferme des Jeux

Proposé par le Conservatoire municipal

Entrée libre - Renseignements : 01 64 71 51 28

Dimanche 19 avril à 12h30

Banquet des Anciens organisé par le Comité de Parrainage

La Buissonnière

Renseignements : 01 60 68 29 89

Dimanche 26 avril

Journée du souvenir des victimes de la déportation

Rassemblement à 11h30 place Beuve et Gantier

Renseignements : 01 64 10 46 94

CINÉ-CLUB

Lundi 4 mai à 20h45

Le Train

Cinéma de la Ferme des Jeux

Cycle "Le chemin de fer au cinéma"

USA / 2h13 / 1964 / VO

De John Frankenheimer. Avec Burt Lancaster, Paul Scofield, Jeanne Moreau, ...

Juillet 1944, les nazis veulent évacuer les tableaux de maîtres de la Galerie nationale du Jeu de Paume pour les envoyer en Allemagne. Labiche, un cheminot membre de la Résistance, est chargé de conduire le train transportant ces œuvres d'art. Avec l'aide de ses compagnons, il va faire en sorte que le train n'arrive jamais à destination... Renseignements : 01 64 71 91 20.

Le Ciné-Club est proposé par l'Association de la Ferme des Jeux.

www.asso-lafermedesjeux.fr



Jeudi 7 mai à 20h30

Impro al dente

Petit Théâtre de la Ferme des Jeux

Cabaret de la Ligue d'Improvisation de Seine-et-Marne

Entrée et boisson : 5 €

Renseignements : 06 68 71 84 60

Vendredi 8 mai

70^{ème} anniversaire de la Victoire de 1945

Rassemblement à 10h45 devant la Maison des Associations

Renseignements : 01 64 10 46 94

Du 9 au 17 mai

Exposition : autour du piano

Petit salon de la Ferme des Jeux (horaires d'ouverture du cinéma)

Renseignements : 01 64 71 91 20

Samedi 16 mai de 8h30 à 12h30

Don du Sang

Préau de l'école Beuve et Gantier

Renseignements : 01 60 68 72 52



CONCERT

Samedi 16 mai à 20h45

Nuit du Piano (2^{ème} édition)

La Ferme des Jeux

Première partie :

Récital de Sylvain Mattaut et Étienne Goepf, professeurs au Conservatoire municipal.

En deuxième partie, les Amateurs du Châtelet (Gérard de Botton, Vincent Letourny, Xavier Aymonod et Cyril de Saint-Amour) interprètent :

- La Sonate op. 109 de Beethoven.
- La Chapelle de Guillaume Tell et La Vallée d'Obermann de Liszt.
- La Suite Bergamasque de Debussy.
- Alborada del Gracioso de Ravel.
- Elegy, Nocturne, Exrompt de Babadjanian.
- Prélude de Bagdassarian.

Renseignements : 01 64 71 91 28



Reflots
Le magazine de la Ville de Vaux-le-Penil - Avril 2018



Le magazine de l'information municipale :
01 64 71 51 00 / www.mairie-vaux-le-penil.fr

Directeur de publication : Pierre Herrero

Rédacteur en chef : Gilles Baudin / Comité de rédaction : Fabrice Boulard, François Leconte et Yann Linard / Conception, maquette : Aurélie Robin / Impression : Imprimerie MM - 01 64 10 46 46. ©Photos : service Communication, Bernard Hup, Lionel Antoni, Fotolia.com, Photocreo Bednarek, CAMVS, Comugnero Silvana, M. Yabresse, DR.

Ce magazine est imprimé en 4 900 exemplaires sur papier recyclé.

Pour nous contacter : communication@mairie-vaux-le-penil.fr